



Communiqué de presse

Paris, le 27 juillet 2021, 18h00

## Mise en œuvre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 2021

Dans sa réunion du 27 juillet 2021 immédiatement consécutive à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du même jour, le Directoire de la société Wavestone a décidé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par cette Assemblée générale, en application des articles L22-10-62 et suivants du Code de commerce, des articles 241-1 à 241-5 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), et du Règlement Européen n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014.

Ce programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif au sein du document d'enregistrement universel 2020/21 publié le 15 juillet 2021 sur le site internet de la société ([www.wavestone.com](http://www.wavestone.com)), dans l'espace Investisseurs, rubrique Information financière / Documents financiers.

### A propos de Wavestone

*Dans un monde où savoir se transformer est la clé du succès, Wavestone s'est donné pour mission d'éclairer et guider les grandes entreprises et organisations dans leurs transformations les plus critiques avec l'ambition de les rendre positives pour toutes les parties prenantes. C'est ce que nous appelons « The Positive Way ».*

*Wavestone rassemble plus de 3 000 collaborateurs dans 8 pays. Il figure parmi les leaders indépendants du conseil en Europe.*

*Wavestone est coté sur Euronext à Paris.*

#### Wavestone

**Pascal IMBERT**

**CEO**

**Tél. : 01 49 03 20 00**

**Benjamin CLEMENT**

**Communication financière**

**Tél. : 01 49 03 20 00**

#### Actus

**Mathieu OMNES**

**Relations analystes - investisseurs**

**Tél. : 01 53 67 36 92**

**Nicolas BOUCHEZ**

**Relations presse**

**Tél. : 01 53 67 36 74**